

L'intelligence artificielle ne nous rend pas encore plus productifs

Annabelle Grelier, Podcast « Le journal de l'éco », France Culture, 17 avril 2025
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-journal-de-l-eco/l-intelligence-artificielle-ne-nous-rend-pas-encore-plus-productifs-3491589>

Exploitation pédagogique

1. En quoi consiste l'étude sur l'IA menée par une équipe d'enseignants chercheurs de HEC Paris ?
2. Quels sont les deux principaux constats faits par les chercheurs suite à cette enquête ?
3. Qu'est-ce que l'« adoption cachée » de l'IA ? Pourquoi peut-elle être problématique à l'échelle d'une entreprise ?
4. Quelles politiques les entreprises devraient-elle adopter pour tirer profit de l'IA selon l'étude ?
5. Pourquoi les salariés seniors ne sont-ils pas des freins à l'usage de l'IA, mais peuvent, au contraire, apparaître comme des « facilitateurs » ?
6. Pourquoi l'émergence de l'IA contraint-elle les entreprises à revoir leurs modèles d'incitation ?

Corrigé

1. L'étude menée s'appuie sur une expérience consistant à présenter à 130 managers des textes, certains rédigés avec ChatGPT et d'autres non. 73 % des participants n'ont pas détecté l'usage de l'IA dans des textes qui en avaient bénéficié, alors que 77 % ont cru à tort qu'un texte avait été produit par une IA alors que ce n'était pas le cas.
2. L'étude a tout d'abord mis en évidence le fait que la frontière entre un texte humain et un texte généré par intelligence artificielle est presque imperceptible. Par ailleurs, lorsqu'un texte est identifié comme ayant été produit avec ChatGPT (ou un autre outil d'IA), les managers ont tendance à minimiser le mérite de son auteur, ce qui incite les salariés à ne pas révéler leur recours à l'IA.
3. L'adoption cachée de l'IA (ou « *shadow adoption* ») consiste en un usage individuel et secret de l'IA en entreprise qui entraîne plusieurs risques : sur la qualité du travail fourni par les salariés, sur la propriété intellectuelle (cf. les métiers créatifs), sur la protection des données (lorsque des informations confidentielles sont partagées avec l'IA) ou encore en termes de risques de désinformation (liée à une mauvaise utilisation de l'IA).
4. Selon l'étude, les entreprises gagneraient à établir des règles précises : dans quel cas l'IA est-elle vraiment bénéfique, et dans quels cas présente-t-elle trop de risques pour être utilisée ? L'absence de régulation a tendance à favoriser des pratiques individuelles potentiellement dangereuses pour l'entreprise qui doit donc absolument chercher à s'en prémunir à travers des règles précises.

5. Les salariés seniors ne sont pas des obstacles à l'adoption de l'IA, mais plutôt des facilitateurs car leur expérience leur permet de mieux repérer les erreurs effectuées par l'IA tout en anticipant mieux les risques impliqués par l'usage de l'IA. Selon l'étude, ces travailleurs seniors craignent que l'IA fournisse un travail peu fiable. Dans ce contexte, ils pourraient être amenés à jouer un rôle clé en entreprise pour promouvoir un usage critique de l'IA.

6. L'émergence de l'IA contraint les entreprises à repenser en profondeur leurs modèles d'incitation, dans la mesure où cette technologie redéfinit les pratiques professionnelles et les attentes des salariés. L'automatisation de nombreuses tâches routinières permet en effet de dégager du temps de travail, ce qui soulève la question de l'usage de ce temps libéré : doit-il être mobilisé pour accroître la quantité produite, ou au contraire pour améliorer la qualité du travail déjà effectué ? Par ailleurs, l'usage de l'IA devient un critère déterminant dans les arbitrages professionnels de certains travailleurs qualifiés (cf. le secteur du droit), qui privilégient désormais les environnements de travail s'appuyant sur l'IA, afin d'éviter des tâches perçues comme subalternes et peu valorisantes. Dans ce contexte, les entreprises désireuses d'attirer et de fidéliser les travailleurs les plus qualifiés et les plus productifs doivent impérativement intégrer la question de l'IA dans leurs politiques d'incitation et de reconnaissance, sous peine de voir leur attractivité décliner.